

DISCOURS DE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Paris 28 mars 2025

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs, les bâtonnières, bâtonniers, vice-bâtonnières, et vice-bâtonniers
Chers amis,

C'est avec grand plaisir que je vous déclare ma candidature à la première vice-présidence de la Conférence des bâtonniers.

Ces 10 dernières années, j'ai exercé 2 mandats de bâtonnier du HAVRE, et je viens de passer 6 années au Bureau, comme membre du Bureau, puis président de la Commission discipline, puis Vice-président, toujours Président de la Commission discipline.

Durant ces années mon plus grand privilège aura été, dès 2020, d'avoir défendu, avec les membres de ma commission notre autorégulation, à l'occasion de la réforme des procédures disciplinaires, finalement aboutie en janvier 2025.

Mon grand bonheur aura été aussi de vous avoir accompagnés les uns et les autres dans l'appropriation de cette réforme.

C'est toujours avec un immense plaisir que je continue à être sollicité pour répondre à vos questions de procédure, relire vos requêtes, vos citations ou vos rapports disciplinaires.

Et quoi qu'il advienne, je serai toujours là pour vous répondre.

Je sais combien le mandat de président de la Conférence des bâtonniers est un mandat exigeant.

J'y suis prêt.

Mon épouse et mon fils de 16 ans sont d'accord, mes 3 associés me soutiennent et m'encouragent.

Si vous m'honorez de votre confiance, je serai tout à ma tâche de président en 2026 2027.

« Avocat est un métier de combat », **les bâtonniers et vice batonniers sont en première ligne.**

Les droits de la défense, le secret professionnel, l'autorégulation, et l'indépendance de notre profession sont constamment menacés.

Les projets de loi sécuritaires, comme réponses à la montée des radicalités en politique, semblent vouloir emporter tous les principes.

S'ajoutent à cela des menaces directes contre la profession, induites par des stigmatisations et amalgames injustes et irresponsables.

2026 2027, pour causes électorales notamment, seront probablement des années d'intense mobilisation, je suis déterminé à mener cette prochaine mandature présidentielle avec fermeté et conviction.

Dans ce contexte rien ne doit nous affaiblir.

La force de la Conférence, c'est le poids politique de la représentation unitaire des 163 barreaux de province, relayé en local par les Conférences régionales, au CNB par le COP.

C'est grâce à cette unité, et à la solidarité qu'elle promeut, que la Conférence est en mesure de représenter efficacement les barreaux de province, de s'imposer dans les relations publiques et institutionnelles, de fournir les services nécessaires pour aider les bâtonniers et les ordres à accomplir leurs missions avec compétence et excellence.

La diversité des barreaux quelle qu'en soit la taille, avec leurs particularités régionales et leurs défis spécifiques, leurs travaux et leurs initiatives, est une richesse, et doit sans doute être mieux exploitée par la Conférence dans l'intérêt commun des ordres.

Je suis déterminé à veiller à ce qu'au sein de notre maison commune, chacun trouve et prenne toute la place qui lui convient avec une exigence, celle de préserver l'unité.

Unité pour :

- Consolider le rôle institutionnel majeur de la Conférence au sein du CNB,
- Ne rien perdre de la force politique des 163 Bâtonniers et leur garantir une représentation forte et unie du collège ordinal province pour porter la voix des barreaux dans la profession.

On évoque généralement les 6 piliers essentiels de la conférence : ordinalité, technicité, territorialité, solidarité, humanité, modernité.

Sans rien négligé, je souhaite lors de mon mandat mettre l'accent sur **la technicité** et **la modernité**

C'est en maintenant des standards élevés de compliance professionnelle, que nous assurerons la pérennité de notre autorégulation et la confiance du public en notre profession. C'est la mission première essentielle de la Conférence.

Cela implique aussi, d'être parfaitement à l'écoute des nouveaux enjeux sociétaux qu'il nous faut intégrer maintenant à l'ordinalité. Je souhaite engager une réflexion approfondie sur notre déontologie, et le modèle économique et social des ordres et de nos cabinets. C'est toute la question de l'attractivité des ordres et de la profession. C'est la modernité.

Pour cela, je vous propose d'ores et déjà plusieurs pistes de travail, peu ou pas explorées, ou sur lesquelles nous avons des marges de progrès :

1. **L'assistance technique des bâtonniers et des ordres, et la promotion de l'engagement ordinal**
2. **Les formations expertes et coopérations inter barreaux**
3. **Les nouvelles pratiques judiciaires**
4. **La performance des ordres pour la défense de l'Autorégulation**
5. **La digitalisation l'Intelligence Artificielle en partage**
6. **La promotion d'une ordinalité de progrès avec l'émergence de nouveaux modèles économiques de cabinets**
7. **Le rayonnement territorial local et partenarial des ordres**
8. **La prévention des violences aux avocats, les relations avec les magistrats**
9. **La défense de l'État de Droit national et international, et des droits humains**

Le format de la présente déclaration de candidature ne me permet pas de vous détailler chacune de mes propositions sous ces rubriques,

Il y a le temps de la campagne, et le temps du mandat, et je ne peux malheureusement et matériellement pas faire comme candidat, ce que je ferai comme président en venant vous rendre visite dans chacun de vos barreaux. Les conférences régionales s'organisent pour auditionner les candidats nous pourrons nous y retrouver.

Pour pallier ces contraintes matérielles et de temps, prendre en compte ce que vous avez à dire dans cette campagne, si vous l'acceptez à la sortie de cette enceinte, vous pourrez prendre cette petite que j'ai préparée sur lequel vous trouverez un QR code.

En le scannant, vous accéderez au site que j'ai mis en ligne et qui détaille le corpus de ma réflexion de campagne pour la présidence, site sur lequel vous pourrez déposer aussi vos contributions et réflexions.

UNE CONFERENCE FORTE POUR UNE ORDINALITE EXEMPLAIRE
voilà le maître-mot de ma campagne !

Je vous remercie.



Olivier JOUGLA

olivier.jougla@ekis-avocats.fr

06 12 17 59 63

169, bd de Strasbourg - 76600 Le Havre
